

FRAIS D'ACTE : ACTES FAMILIAUX

	HTVA	TTC
<u>Formalités préalables</u>		
Informations – conseils	RDV avant ouverture de dossier : 205,70 €/h TVAC après la première 1/2 heure gratuite - déduit du décompte global si réalisation de l'opération	
copie du titre de propriété déjà envoyé ou se trouvant sur IZIMI	2,85 €/page avec minimum de 45 €	
demande d'une recherche d'origine de propriété (hors frais facturés par l'Administration)	45,00 €	54,45 €
<u>Estimations immobilières (par lot)</u>		
avis sur une valeur	gratuit	
estimation sans rapport avec déplacement	170,00 €	205,70 €
rapport estimatif	400,00 €	484,00 €
déplacement hors Bastogne	indemnité kilométrique 1,21 €/km	1,46 €/km
<u>Procuration - mandat</u>		
digitale ou papier liée à un acte en visio	gratuit	
non liée à un acte ou non signée le jour de l'acte	400,00 €	484,00 €
Mandat général		600,00 €
Mandat extra-judiciaire + général + administrateur (1 mandant) + d'un mandant		770,00 €
	devis à demander à l'étude	
Désignation tuteur		550,00 €
<u>Cohabitation – mariage</u>		
contrat de cohabitation légale		650,00 €
contrat de mariage de séparation de biens		650,00 €
contrat de mariage avec clause Valkeniers		2.000,00 €
contrat de mariage avec apport d'un immeuble + d'un immeuble		2.200,00 €
	devis à demander à l'étude	
modification du contrat de mariage (sauf inventaire)		1.000,00 €
modification du contrat de mariage avec apport d'un immeuble		2.200,00 €
<u>Options</u>		
Société d'acquêts		150,00 €
Participation aux acquêts		350,00 €
Clause d'attribution		190,00 €

Séparation - Divorce

divorce par consentement mutuel (hors frais de cession immobilière) comprenant le rdv préalable + une réunion Au-delà : 170,00 €/h HTVA	1.650,00 €
---	------------

Frais de mutation immobilière : devis à demander en l'étude

Inventaire

une vacation (maximum 1h30 sur place)*		1.350,00 €
vacation supplémentaire		450,00 €
inventaire sur déclaration (si autorisé)		700,00 €
indemnité kilométrique	1,21 €/km	1,46 €/km

** ces coûts peuvent être revus en fonction de la complexité du patrimoine à inventorier*

donation

Formalités donation taux 0%	500,00 €	605,00 €
la planification fiscale ou successorale		
En fonction du dossier	à l'heure selon %	170,00€/h 2% du patrimoine
	280 € + honoraire donation	

Nous vous communiquerons une estimation des frais sur demande

formalités diverses

comprises dans les frais

débours (état hypothécaire, actualisation, frais Naban, etc) en plus du forfait
honoraires selon barèmes / nous nous communiquerons une estimation

toute démarche en dehors de la rédaction d'acte est sujette à facturation et notamment :

- notification de division :	135,00 €	163,35 €
- problème de pollution du sol	170,00€/h	205,70 €/h
- problèmes urbanistiques	170,00€/h	205,70 €/h
- négociation avec des créanciers	170,00€/h	205,70 €/h
- négociation avec banque ou autres	170,00€/h	205,70 €/h

si vous souhaitez insérer des clauses particulières, nous pouvons en parler :

Le conseil est gratuit, l'insertion et la rédaction de la clause :

exemple des clauses envisageable :

- clause d'accroissement optionnelle ou non	115,00 €	139,15 €
- droit de préférence/préemption	225,00 €	272,25 €
- pacte d'indivision	225,00 €	272,25 €
- reconnaissance de dette	170,00€/h	205,70 €/h
- démembrement USUFRUIT - NUE-PROPRIETE	225,00 €	272,25 €
- commodat/droit d'usage/droit d'habitation ou d'occupation à insérer hors droits éventuels	225,00 €	272,25 €

Pacte successoral

pacte successoral ponctuel dont frais pour formalisme	170,00 €/h avec minimum de 340,00 €
---	--

pacte successoral global (hors taxes, débours, vacations et frais divers)

devis à demander en l'étude

Testament

rédaction testament olographe	170,00€/h	205,70 €/h
testament olographe réciproques (legs universel)		340,00 €
enregistrement du testament olographe déjà rédigé		200,00 €
testament notarié		530,00 €

Si l'acte ne se réalise pas ou que vous annulez la signature de l'acte il vous faudra supporter :

***- remboursement des frais de dossier
- 1/3 des honoraires si acte rédigé***

+ débours

légalisation - certification - apostille - traduction

légalisation ou certification par document séparé	115,00 €	139,15 €
création numéro national et numéro d'entreprise bis	115,00 €	139,15 €
apostille ou légalisation par SPF	55,00 €	66,55 €
demande et suivi de traduction (hors frais de traduction)	40,00 €	48,40 €
Attestation de non faillite - de célibat - de prise en charge	170,00 €	205,70 €

négociation

partage	2% du patrimoine	
tarif horaire	170,00€/h	205,70 €/h